

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Tant d'associations et de mouvements de jeunesse à répertorier

TISSU associatif. Le ministère en charge de la Jeunesse et de la Vie associative vient d'organiser un atelier de validation des outils de collecte des données pour l'élaboration du répertoire des associations et mouvements de jeunesse du Gabon.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

100, 300 ou un millier, personne ne sait exactement combien d'associations et mouvements de jeunesse existent au Gabon. Pourtant, "des structures de ce type se créent régulièrement", a expliqué hier, jeudi 25 octobre 2019, Rostand Lepondo, directeur général de la Jeunesse et des activités socio-éducatives. Il y a donc, après ce simple constat, une absence à pallier. "Il y a un manque de statistiques à ce niveau, alors que le nombre d'associations et de mouvements ne cessent de croître", a reconnu M. Lepondo.

Pour le ministère en charge de la Jeunesse et de la vie associative, qui souhaite disposer d'un fichier administratif et statistique sur le tissu associatif, la première étape a été l'organisation, hier à l'Institut de la jeunesse et des sports (INJS), de l'atelier de validation des outils de collecte des données pour l'élaboration du répertoire des associations et mouvements de jeunesse du Gabon. Il s'agissait de discuter, selon le département ministériel concerné, des outils de collecte proposés par la direction générale de la Jeunesse, pour n'en retenir que les plus pertinents. "Il existe plusieurs moyens de collecter l'information sur ces associations et mouvements. Pour le moment, nous allons nous appuyer sur une fiche d'enquête pour commencer à travailler". Une fois les enquêteurs for-

més (formation qui sera la seconde étape) et les trois superviseurs désignés, des équipes iront à travers le Gabon. L'Estuaire sera, évidemment, la première étape de ce processus. Les données permettront de classer les associations par domaine de compétence (politiques publiques, développement durable, préservation du patrimoine, etc.), le champ d'action des associations et mouvements de jeunesse est vaste) et par province. Au final, ce répertoire ne sera qu'une grande base de données pour permettre à des partenaires éventuels de travailler plus sereinement avec les différentes entités associatives, et au gouvernement de disposer d'un fichier administratif et statistique sur le tissu associatif. Le programme devrait s'achever en 2020 et répondre à l'objectif général précédemment cité.

En réalité, si on se fie aux documents transmis par la direction générale de la Jeunesse et des activités socio-éducatives, l'un des objectifs spécifiques est "d'identifier les besoins liés au fonctionnement des associations et mouvements de jeunesse, afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles". Une manière de rappeler que ces entités peuvent participer au développement du pays.

Le problème, a rappelé Jean Merlin Mfondo à Ngon dans son Analyse de l'environnement associatif gabonais (édition EdiLivre, 2017), est que les associations et mouvements sont mal structurés et mal organisés.

"Ils manquent de moyens financier, matériel, humain, d'appui et surtout d'encadrement. (...) Pourtant, les pouvoirs publics comptent sur ces acteurs comme sur beaucoup d'autres pour mutualiser leurs efforts en vue

du développement du pays". Un constat qui est similaire (seuls les mots changent) à celui établi par la direction générale de la Jeunesse et des activités socio-éducatives, qui veut donc faire bouger les lignes.



Photo: DR

Les participants à l'atelier sur les associations et mouvements de jeunesse au Gabon.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – BEAC Libreville
Commission ad hoc du marché

Section 2 : Avis d'appel d'offres

Appel d'offres national ouvert N°10/BEAC/FRANCEVILLE

GAB/AONO/Travaux/2019 pour la réalisation des travaux de Réhabilitation de l'Agence de FRANCEVILLE.

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage la Réhabilitation de l'Agence de FRANCEVILLE. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Les travaux sont repartis en deux lots distincts :

- Lot n° 1 : Réhabilitation de la Villa de fonction du Directeur
- Lot n° 2 : Réhabilitation des installations électriques de l'Agence

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres national ouvert, définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information, consulter et acheter le dossier d'appel d'offres rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 8 heures et 14 heures, les jours ouvrés, contre la somme non remboursable de XAF 300 000 (trois cent mille).

BEAC – Direction Nationale de Libreville : B.P 112 Libreville

SGAM, 5^{ème} étage, portes 513/518
Avenue Jean Paul II
☒ : BP 112 Libreville – GABON
☎ : +241 01 76 13 52 / 01 76 02 06
☎ : +241 01 74 45 63
@ : sgam_dnlbv@beac.int

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres, devront obligatoirement être déposées / envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous, en version papier exclusivement au plus tard le **18 novembre 2019 à 12 h00**, heure de Libreville.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – LIBREVILLE
BUREAU D'ORDRE, PORTE 822
Avenue Jean Paul II
☒ : BP 112 Libreville – GABON ☎ : +241 01 76 13 52 / 01 76 02 06
☎ : +241 01 74 45 63

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le **18 novembre 2019 à 13h00**, à la Direction Nationale de la BEAC à Libreville, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. La date et l'heure d'ouverture des offres financières leur seront communiquées ultérieurement.

Libreville, le

Le Président de la Commission ad hoc,